

**Taxonomie XBRL et
Recommandations de l'ANC relatives à la présentation des états financiers
suivant le référentiel IFRS**

Géraldine VIAU-LARDENNOIS
Directrice générale de l'Autorité des normes comptables

Conférence annuelle XBRL FR
17 décembre 2019

Taxonomie iXBRL : Contexte européen

Octobre 2013	Par la directive 2013/50/UE, l'ESMA reçoit mandat de mettre au point un projet de norme technique de réglementation afin de préciser le format électronique pour la communication d'informations.
Septembre 2015	Lancement d'une consultation par l'ESMA
Décembre 2016	L'ESMA recommande l'utilisation du format iXBRL
Décembre 2017	Publication par l'ESMA de la norme technique réglementaire (RTS)
Décembre 2018	Publication par la commission européenne de l'acte délégué final (projet de règlement reprenant la norme technique réglementaire élaborée par l'ESMA)
Mai 2019	Publication au JOUE du règlement délégué 2019/815

Taxonomie iXBRL : Contexte européen

Résumé de la position de l'ANC lors de la consultation de l'ESMA sur le projet ESEF Collège du 8 janvier 2016

- ① L'harmonisation de format d'états de synthèse et de l'annexe est un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une taxonomie.
- ② La taxonomie ne doit pas être conçue en amont du processus de normalisation comptable.
- ③ Cette taxonomie ne doit pas avoir pour conséquence de restreindre les options comptables prévues par le normalisateur ou d'augmenter la volumétrie de l'information comptable.

Taxonomie iXBRL : Premières obligations en 2020

Pour les comptes ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020

Publication en iXBRL des états de synthèse des comptes consolidés en IFRS pour les sociétés cotées sur un marché réglementé



Pour les comptes ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Publication en iXBRL de l'intégralité des états financiers (y compris les annexes codées en bloc) pour les comptes consolidés IFRS des sociétés cotées sur un marché réglementé

Expérience des entreprises françaises

Entités cotées aux États-Unis

- Les entreprises françaises cotées aux États-Unis publient sur le site dédié de la SEC leurs états financiers entièrement codés avec la taxonomie IFRS XBRL

Entités ayant participé au field test de l'ESMA

- Certaines entreprises françaises ont participé à un test d'utilisation de la taxonomie IFRS XBRL.

Études exploratoires des services de l'ANC

Constats sur la codification des états financiers des entités françaises cotées aux États-Unis (hors secteur financier et compagnies d'assurance)

- ① Les entreprises françaises utilisent la recommandation ANC de façon non exhaustive (en moyenne 60 % des lignes du compte de résultat de la recommandation ANC)
- ② Les lignes conformes à la recommandation disposent plus souvent d'une balise standard que les autres lignes
- ③ Cependant, certains postes par exemple liés au résultat financier ne peuvent pas être reliés aisément à des balises standard
- ④ Pour un même poste de la recommandation, on observe l'utilisation d'étiquettes différentes, c'est le cas notamment de la ligne chiffre d'affaires. A l'inverse, une même étiquette peut être utilisée pour décrire des lignes différentes de la recommandation.

Recommandations ANC relatives aux états financiers établis suivant le référentiel IFRS

Recommandation 2013-03 États financiers des entreprises industrielles et commerciales

- Compte de résultat
- État des gains et pertes comptabilisés dans les capitaux propres
- Tableau des flux de trésorerie
- Tableau de variation des capitaux propres

Modus Operandi

- Constitution d'un groupe d'experts chargé de commenter le travail de codification des recommandations de l'ANC ;
- Après cette étape d'expertise, une codification de la recommandation sera présentée aux instances de l'ANC puis publiée sur le site Internet de l'Autorité ;
- En parallèle, la recommandation 2013-03 sera mise à jour.
- **Objectif : publication de la recommandation mise à jour et d'une proposition de codification au 1^{er} trimestre 2020**

Exemple

Extrait du projet de balisage du compte de résultat

Poste	URI du nom de l'élément	Etat	Source	Libellé ¹ Libellé de documentation
Chiffre d'affaires	IFRS-FULL_Revenue En fonction de l'élément balisé, d'autres balises peuvent se révéler plus appropriées notamment : IFRS-FULL_RevenueFromContractsWithCustomers	CR	Norme	Produit des activités ordinaires : Produits générés dans le cours des activités ordinaires de l'entité. Les produits des activités ordinaires correspondent aux accroissements d'avantages économiques au cours de la période comptable, sous forme d'entrées ou d'accroissements d'actifs, ou de diminutions de passifs, qui donnent lieu à des augmentations des capitaux propres autres que les augmentations provenant des apports des participants aux capitaux propres.
Autres produits de l'activité	IFRS-FULL_OtherRevenue	Annexe	Pratique	Autres produits des activités ordinaires Montant des produits des activités ordinaires provenant de sources que l'entité ne communique pas séparément dans les mêmes états ou notes.
Autres produits d'exploitation courants	XXX_AutresProduitsExploitationCourants	Extens°		Balise rattachée à IFRS-FULL_OtherIncome
Autres charges d'exploitation courantes	XXX_AutresChargesExploitationCourantes	Extens°		Balise rattachée à IFRS-FULL_OtherExpenseByFunction
Résultat d'exploitation courant (optionnel)	XXX_RésultatExploitationCourant	Extens°		Sous-total